

Article 1 : Champ des soins infirmiers : Définition de l'exercice professionnel

Définition de l'exercice professionnel :
Champ des SI

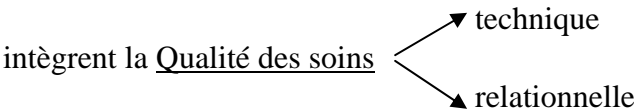
- Analyse
- Organisation
- Réalisation des soins infirmiers
- Evaluation
- Contribution au RDD cliniques et épidémiologiques
- Participation à des actions de prévention, de dépistage, de formation, d'éducation à la santé.
- Respect des règles professionnelles et du secret professionnel
- Relations avec les professionnels de santé, du secteur social, médico social et du secteur éducatif.

Article 2 : Dimensions des soins infirmiers :

Les soins infirmiers :

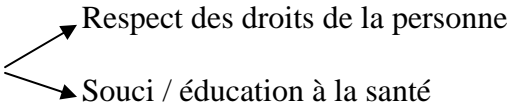
Dimensions des soins inf

- Préventifs
- Curatifs
- Palliatifs



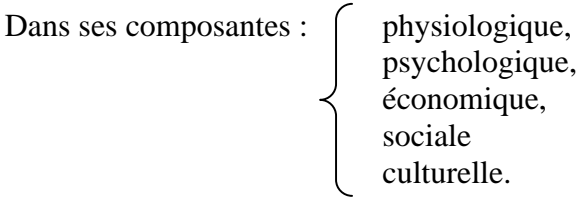
Tient compte de l'évolution des sciences et des techniques.

Objets des soins infirmiers :



tiennent compte de la personnalité :

Objets des soins infirmiers



1/ Protéger, maintenir, restaurer, promouvoir la santé : { physique
mentale

ou l'autonomie des fonctions vitales : { physiques
psychiques

Le but : Maintenir, insertion ou réinsertion dans le cadre familial et social.

2/ Concourir au recueil d'informations avec les autres professionnels de santé (aide au diagnostic, évaluer l'effet des prescriptions).

3/ Participer à l'évaluation du degré de dépendance des personnes.

4/ Contribuer à la mise en oeuvre des traitements (surveillance clinique, application de protocoles médicaux).

5/ Participer à la :

- prévention
- évaluation de la douleur
- soulagement de la détresse | physique des personnes
| psychique
- accompagnement des personnes en fin de vie et de leur entourage, soins palliatifs

Article 3 : Relèvent du rôle propre infirmier : Définition du rôle propre

Définition du rôle propre

Fonctions entretien, continuité de la vie.

But : Compenser partiellement ou totalement un manque, une diminution d'autonomie d'un groupe ou d'une personne.

L'infirmier a compétence pour prendre des initiatives et accomplir les soins : (listés dans l'article 5)

- Identifie les besoins,
 - Pose des diagnostics infirmiers,
 - Des objectifs,
 - Des actions,
 - Evaluation.
- } « Démarche de soins infirmiers »
Raisonnement diagnostique infirmier
- Peut élaborer, avec participation en équipe, des protocoles de soins infirmiers.
 - L'infirmier est chargé de la conception, de l'utilisation, de la gestion de dossier de soins infirmier.

Article 4 : Champ d'application du rôle propre : Notions de collaboration, encadrement, responsabilités sur protocole.

Collaboration
Encadrement
Responsabilité

Dans les établissements de santé
ou
Dans un service de soins à domicile à caractère social, médico-social.

L'infirmier collabore avec les aides soignants, les auxiliaires de puériculture, les aides médico-psychologiques sous sa responsabilité, dans les limites de leurs qualifications reconnue par leur formation

Possibilité d'établir des protocoles de soins infirmiers en vue de cette collaboration.

Article 5 : Dans le cadre de son rôle propre... : Liste des actes.

Liste des actes
relevant du
rôle propre

- Accomplit des actes
- Dispense des soins

But : - Identifier les risques
- Assurer le confort des personnes, de l'environnement
 | la sécurité
- Information des personnes et de leur entourage.

Quelques exemples :

- Hygiène, préparation pré-opératoire
- Alimentation, élimination,
- Aide à la prise des traitements non injectables (vérification de la prise, surveillance de effets, éducation du patient).
- Installation, confort,
- Aide à la mobilisation,
- Sommeil,
- Aspiration, ventilation, défibrillation,
- Observations, prises des constantes,
- Réalisation, surveillance des pansements,
- Prévention des complications de décubitus,
- Surveillance des cathéters, sondes drains,
- Participation à la désinfection, à la stérilisation,
- Recueil des données biologiques à la lecture instantanée,
- Entretien d'accueil,
- Aide et soutien psychologique,
- Actes spécifiques en santé mentale.
- Dépistage de la maltraitance

Article 6 : Soins sur prescription médicale (sauf urgence), écrite, qualitative, quantitative, datée, signée, ou protocole écrit, qualitatif, quantitatif, écrit daté et signé par un médecin

Liste des actes.

Soins sur
prescription

Quelques exemples :

- Injections, scarifications, perfusions, vaccinations,
- Pose de cathéters courts,
- Surveillances des cathéters centraux, des injections, sauf la première,
- Compte rendu au dossier de soins infirmier,
- Administration des médicaments,
- Pansements médicamenteux,
- Pose de bandage de contention,
- Pose de sondes gastrique, vésicale, rectale, oxygène,
- ECG, EEG, PEA,
- Prise de sang,

- Soins de surveillance lors de transport sanitaire entre établissement
- Entretien individuel, utilisation en équipe pluridisciplinaire, des techniques de médiations thérapeutiques et psychothérapeutiques
- Mise en œuvre des engagements thérapeutiques, et protocole d'isolement, entre médecin, infirmier et patient

Article 7 : Traitement de la douleur

TTT de la douleur

Habilité à entreprendre et adapter les traitements antalgiques sur protocoles pré-établis, écrits, datés, signés par le médecin.

Ces protocoles sont inclus dans le dossier de soins du patient.

Article 8 : Actes sur prescription médicale écrite, qualitative, quantitative, datée, signée, à condition qu'un médecin puisse intervenir à tout moment

Actes à condition qu'un médecin puisse intervenir à tout moment

Liste des actes

Quelques exemples :

- Injection, perfusion de produits humains avec contrôle ultime
- Injection, perfusion dans les cathéters périduraux, intrathécaux, sauf la première injection
- Préparation, utilisation, surveillance d'une circulation extracorporelle
- Surveillance post-opératoire
- Pose d'immobilisation...

Article 9 : Participation de l'infirmier, lors de la réalisation d'actes médicaux

(fait par le médecin) Liste des actes

Participation de l'IDE

Quelques exemples :

- Premier sondage chez l'homme
- Réalisation d'EEG, d'ECG, avec effort ou médicaments,
- Transport sanitaire, SAMU, ou transfert SAMU,
- Sismothérapie, insulinothérapie,
- Pose d'immobilisation avec réduction...

Article 10 : Missions des IADE, à condition qu'un médecin réanimateur puisse intervenir à tout moment et sur protocole pré-établi.

Actes spécifiques IADE

Liste des actes

Quelques exemples :

- Anesthésies, générale et loco régionale
- Réanimation per-opératoire

- Actes anesthésiques en salle post-interventionnelle, et prise en charge de la douleur post opératoire
- Transports sanitaires en priorité IADE,
- IADE en formation si IADE diplômé présent

Article 11 : Missions des puéricultrices ou en formation en priorité. : Reconnaissance de la spécificité puéricultrice

Liste des actes

Reconnaissance
spécificité Puéricultrice

Quelques exemples :

- Développement des enfants,
- Régime des nourrissons,
- Prévention, dépistage précoce, inadaptations des handicaps,
- Soins du nouveau né en réanimation et incubateur.

Article 11 : Missions des IBODE ou en formation en priorité : Reconnaissance de la spécificité IBODE ;

Liste des actes

Reconnaissance
spécificité IBODE

Quelques exemples :

- Gestion des risques opératoires (activité, environnement)
- Démarche de soin individualisée au bloc
- Organisation et coordination des soins infirmiers en salle d'intervention
- Traçabilité au bloc
- Participation aux procédures de désinfection et stérilisation au bloc

En per-opératoire, exerce des activités de circulant, d'instrumentiste, d'aide opératoire.

Lieux d'exercice : Tous les services avec réalisation d'actes invasifs et les services d'hygiène.

Article 13 : En l'absence du médecin, en cas d'urgence :

En cas d'urgence

- Mise en œuvre des protocoles d'urgence ou de détresse psychologique, avec compte rendu écrit au médecin, annexé au dossier du patient.
- Hors protocole, l'infirmier décide des gestes et oriente la personne

Article 14 : Les autres missions de l'infirmière dans les différents secteurs d'activités, y compris les réseaux.

Les autres missions
de l'IDE

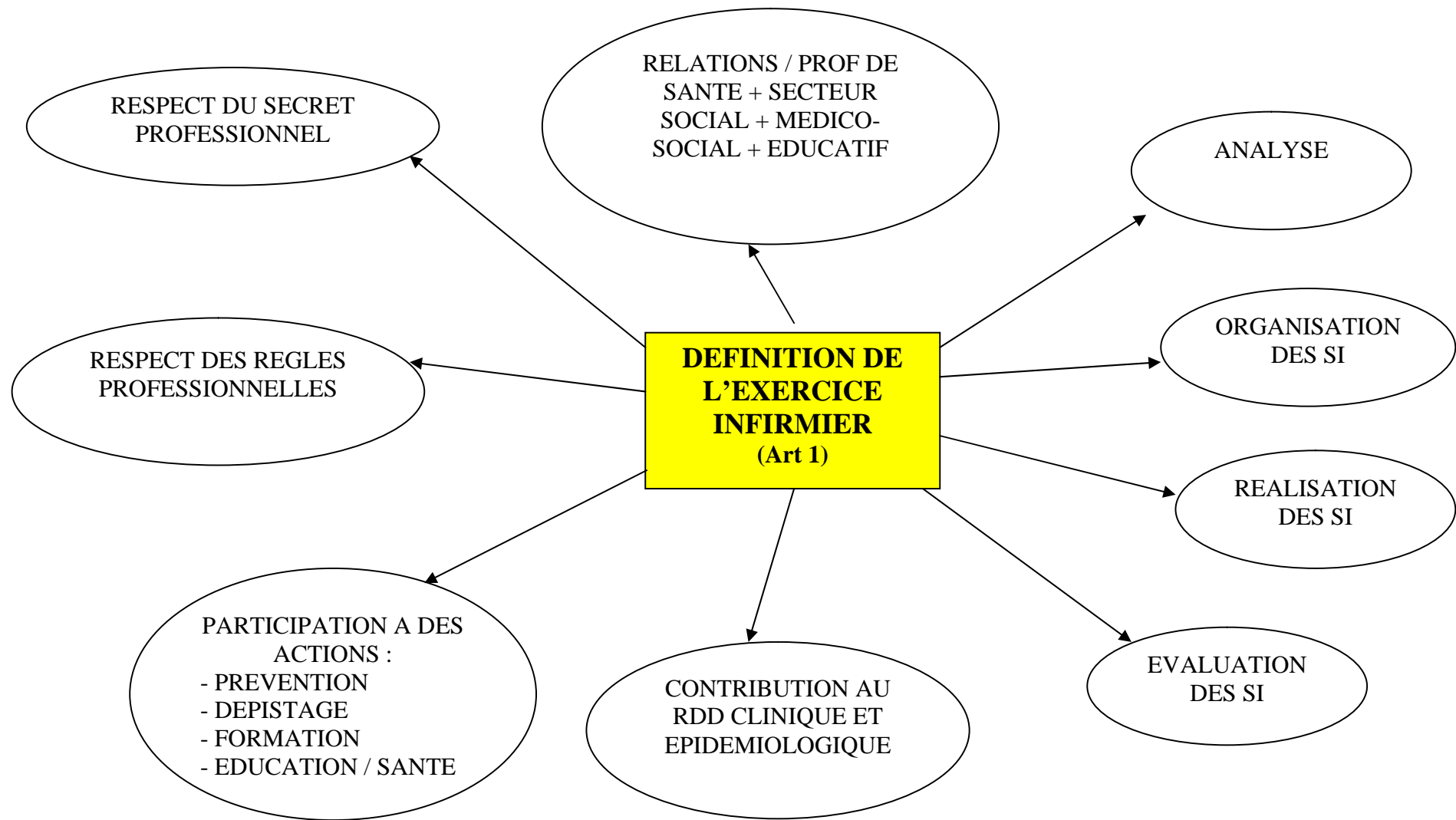
- Formation initiale, continue, encadrement ?
- Formation éducation, prévention, dépistage en santé primaire et communautaire,
- Dépistage, prévention, éducation, hygiène, des MST, des maladies professionnelles, endémiques, des conduites addictives,
- Education à la sexualité,
- Participation à des actions de santé publique,
- Recherche en soins infirmiers, pluridisciplinaire
- Actions de secours, catastrophe, aide humanitaire.

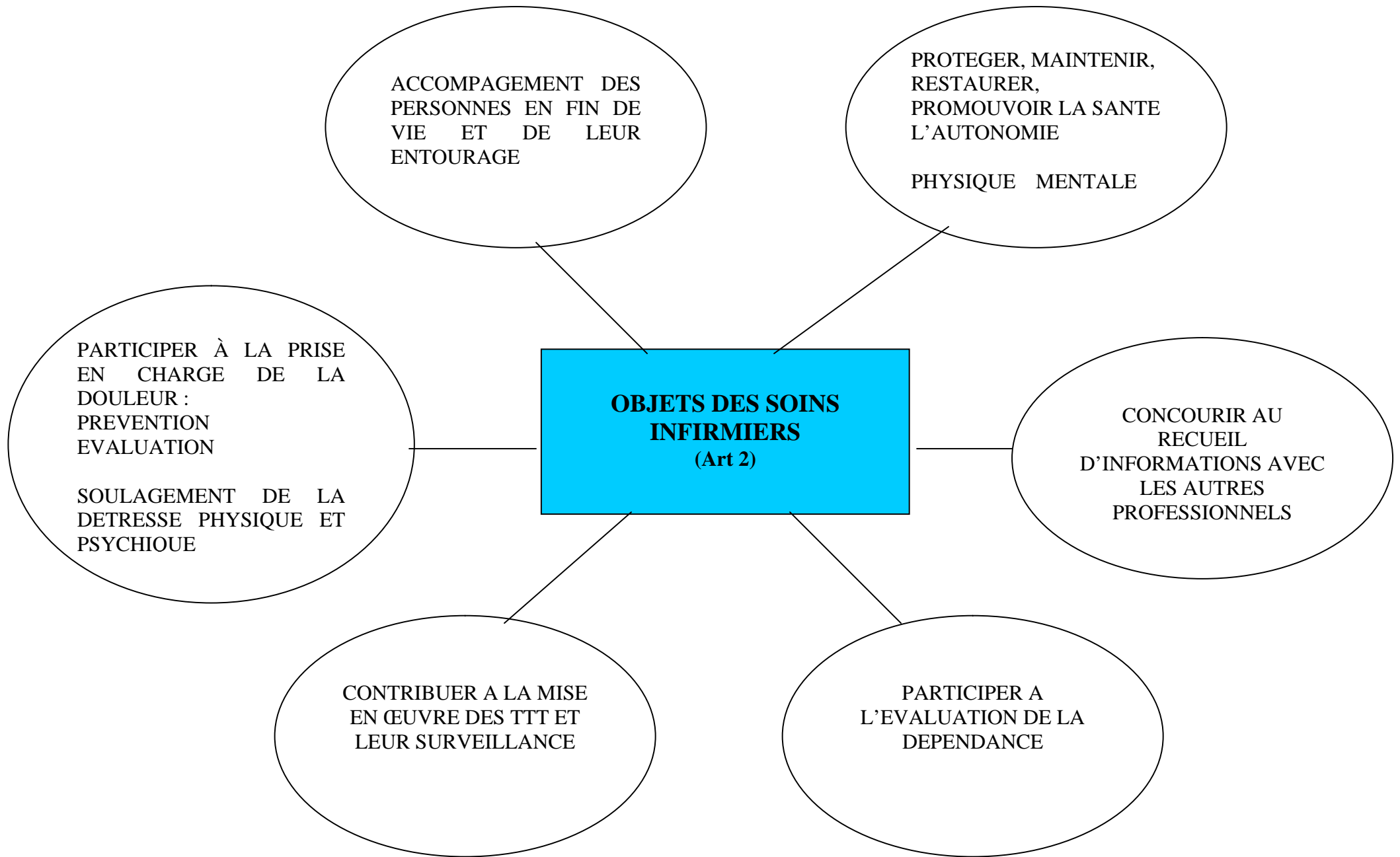
Article 15 : Abrogation décret du 12/05/81 et du 15/03/93.

Article 16/ : Date d'application le 11/02/02

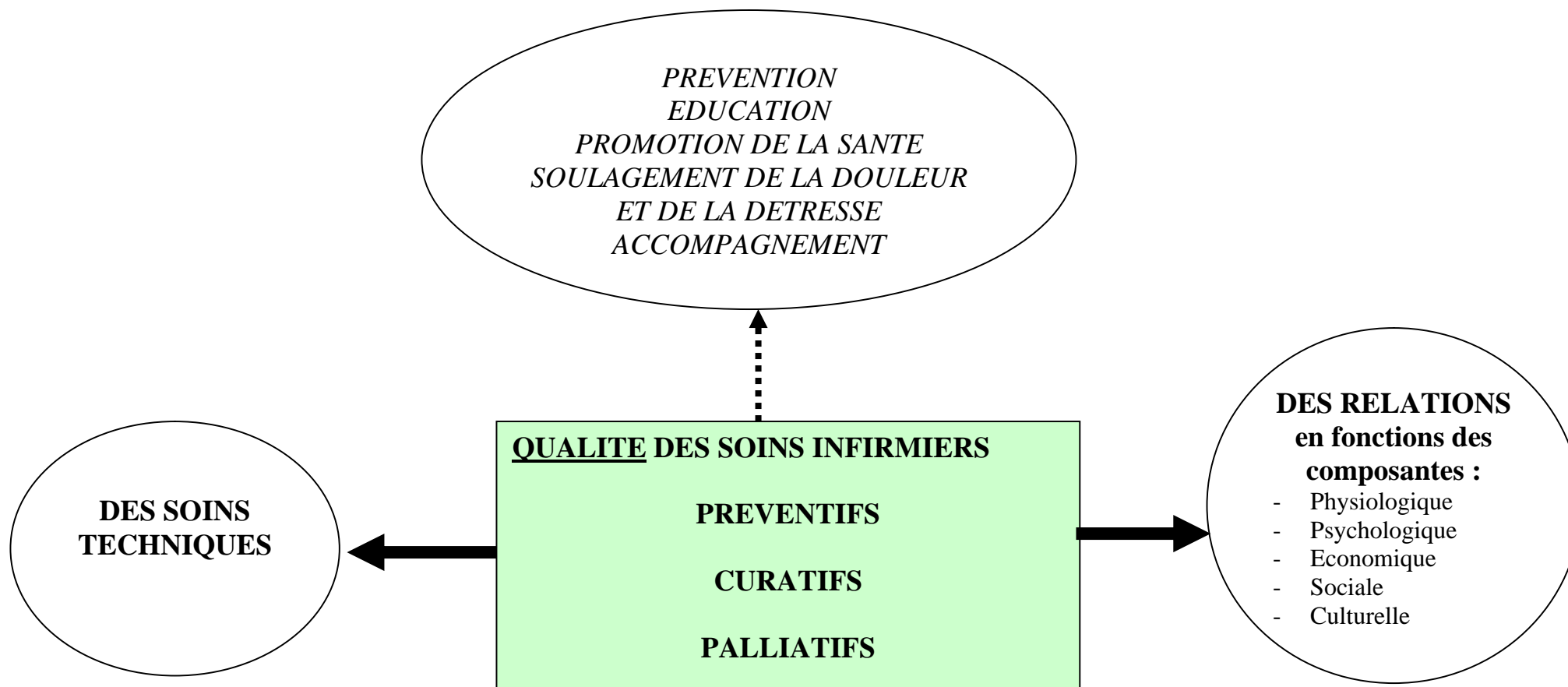
**DIFFERENTS TYPES
DE SOINS INFIRMIERS
(Décret 2002-194 du 11 février 2002)**

- Champ des soins infirmiers Art 1
- Dimensions et objets des soins infirmiers Art 2
- Définition du rôle propre Art 3
- Champ d'application du rôle propre (collaboration, encadrement, responsabilités) Art 4
- Rôle propre (à son initiative) Art5
- Rôle sur prescription médicale, écrite... Art6
- Entreprendre, adapter les TTT de la douleur / protocole dans le DSI Art7
- Sur prescription médicale écrite...à condition qu'un médecin puisse intervenir à tout moment Art8
- Participation de l'IDE Art9
- Missions spécifiques réservées aux IADE Art10
- Missions exécutées en priorité par les Puéricultrices : Soins de l'enfant Art11
Prévention, dépistage précoce
- Missions exécutées en priorité par les IBODE : Gestions des risques opératoires
Rôle au Bloc Art 12
Hygiène, désinfection, stérilisation
- En cas d'urgence : Mise en œuvre de protocole pour l'urgence ou la détresse
psychologique Art 13
Hors protocole, décide des gestes, oriente
- Autres missions de l'IDE Art14

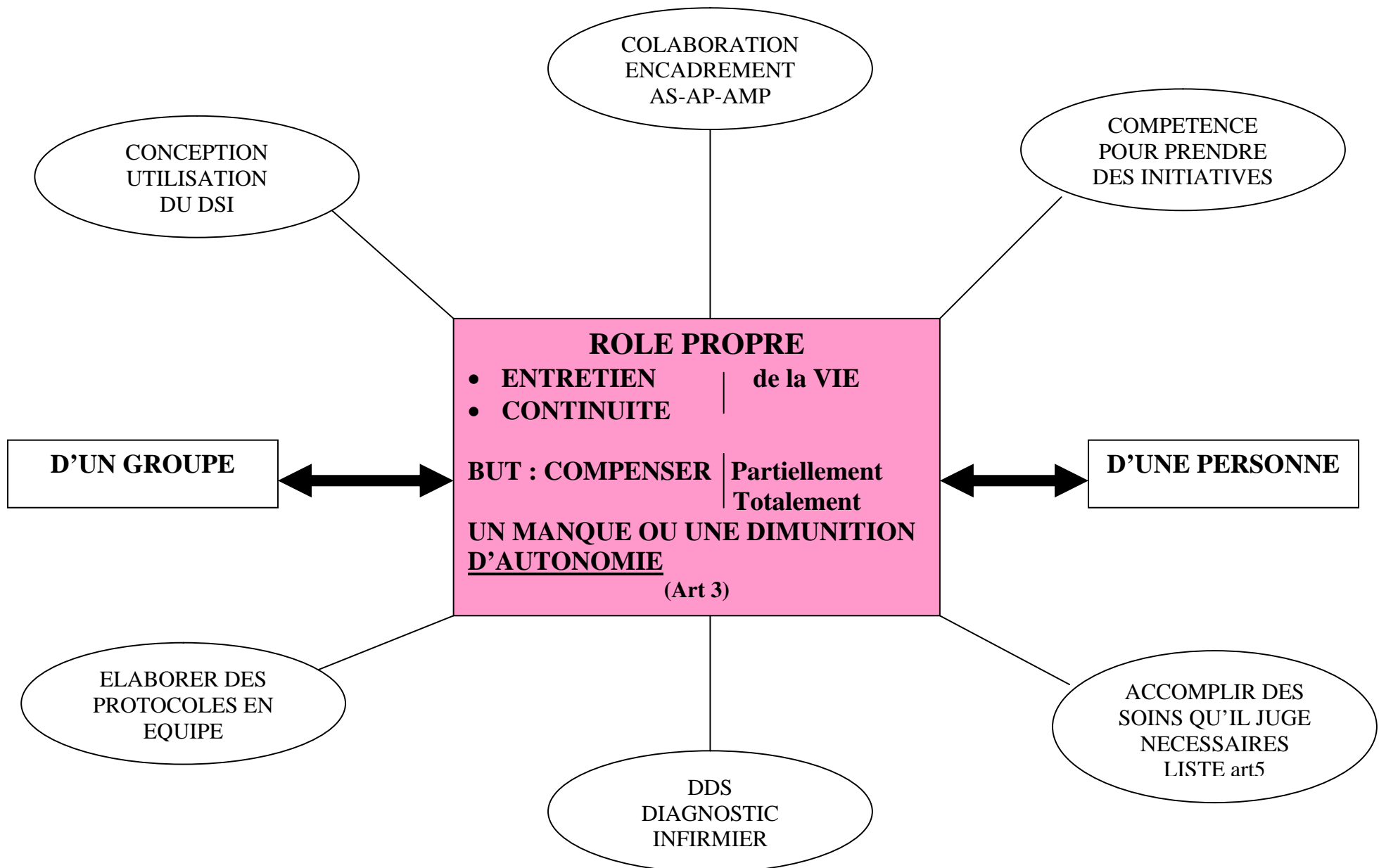


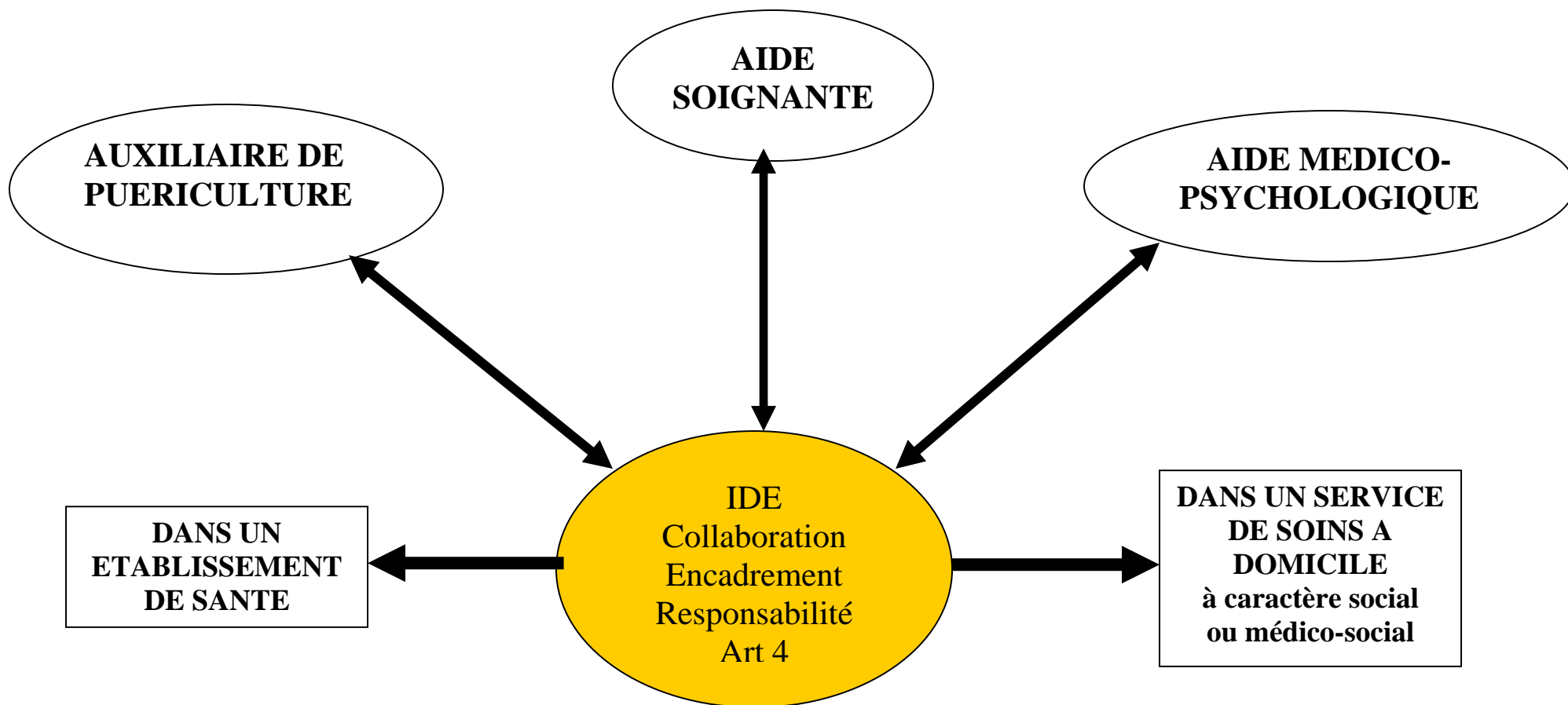


DIMENSIONS DES SOINS INFIRMIERS (art 2)



Tient compte de l'évolution des sciences et des techniques





Possibilité d'établir des protocoles de soins infirmiers en vue de cette collaboration

